



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **LA COSA NOSTRA SA**, Grand-Rue 3,
1820 Montreux
2. Date du prononcé de dissolution: 11.06.2015
3. Suspension de faillite: 21.07.2015
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 10.08.2015
5. Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But : la société a pour but la représentation et le management d'artistes, notamment DJ, chanteurs, l'édition, les droits d'auteur, la production et la distribution de titres musicaux; la société pourra également organiser et promouvoir des soirées, des concerts et autres événements; la société pourra gérer des clubs, bars et salles de concerts et tout autre lieu d'animation.

Office des faillites de l'arrondissement de l'Est vaudois
1800 Vevey

02286563

